

INTO THE WILD

Intégrer la nature dans les stratégies d'investissement

Recommandations de WWF France et AXA pour les membres de la
réunion ministérielle du G7 Environnement à Metz, les 5-6 Mai 2019

Traduction française du résumé et des recommandations



EDITORIAL PAR ISABELLE AUTISSIER

Les populations mondiales d'espèces sauvages ont diminué en moyenne de 60 % au cours des 40 dernières années, principalement en raison des menaces et des pressions induites par les activités humaines. Il s'agit d'un appel alarmant à la prise de conscience de l'état d'urgence dans lequel se trouve la nature. Et ce n'est pas seulement la faune sauvage qui est en crise. Chaque année, environ 125 billions de dollars US de services écosystémiques sont fournis à l'économie mondiale sous forme d'eau potable, de nourriture et de pollinisation, d'air frais, d'absorption de chaleur et de forêts et océans qui absorbent le dioxyde de carbone - l'équivalent de 1,5 fois le PIB mondial.

Mais ces services écosystémiques cruciaux fournis par la nature, qui sont à la base du bien-être et de la survie de l'homme, sont menacés - comme le dernier rapport d'évaluation globale de l'IPBES le démontre à nouveau. La surexploitation, la perte d'habitat et la pollution, entre autres, génèrent une dette écologique que les générations futures auront à supporter.

Nous avons besoin d'une action mondiale pour infléchir la courbe de la perte de la nature, protéger notre capital naturel et assurer l'avenir de l'humanité. Pour cela, nous avons devant nous une occasion sans précédent à l'aube de 2020. En Chine, à l'automne 2020, les dirigeants mondiaux se réuniront pour convenir d'un nouveau plan stratégique décennal pour la biodiversité dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Ce cadre devra fixer les objectifs et renforcer les mécanismes pour nous mettre sur la voie d'un avenir plus durable.

Nous avons besoin d'un véritable New Deal pour la Nature et les Peuples où chacun a un rôle à jouer - des entreprises à la société civile, aux gouvernements et aux autorités locales, aux jeunes et aux populations autochtones, aux acteurs financiers privés et aux banques de développement - pour, ensemble, inverser la tendance à la perte de la nature et préserver notre capital naturel. Cet accord devrait se concentrer sur la lutte contre les causes profondes sous-jacentes du déclin de la nature au profit de l'humanité et de la planète. Nous avons besoin d'un New Deal pour la Nature et les Hommes afin d'unir les leaders mondiaux derrière le plus grand problème de notre génération et de catalyser un nouveau mouvement qui peut préserver l'habitabilité de notre planète et qui le fera.

C'est pourquoi le WWF France est fier de publier ce rapport avec Axa, l'un des premiers investisseurs institutionnels à s'être réellement engagé dans la lutte contre le changement climatique.

Nous remercions le ministère français de la Transition écologique et solidaire, qui a commandé ce rapport pour la réunion des ministres de l'Environnement du G7 en mai 2019. C'est la première fois qu'un investisseur institutionnel mondial de premier plan et une ONG environnementale internationale explorent ensemble les conséquences de la perte de biodiversité pour les investisseurs et comment le secteur financier peut avoir un impact positif pour aider à protéger et restaurer la nature au profit de la société tout entière. C'est un premier pas sur un long et nécessaire chemin vers un avenir où l'homme pourra vivre en harmonie avec la nature.

Isabelle Autissier,
Présidente, WWF France

EDITORIAL PAR THOMAS BUBERL

La lutte contre l'érosion de la biodiversité est un défi complexe mais de plus en plus pressant. La nature produit des éléments essentiels à l'activité humaine et à notre survie, de la nourriture au logement en passant par les ingrédients actifs des médicaments. En outre, la diversité des écosystèmes est essentielle pour lutter contre le changement climatique, car des forêts et des océans bien préservés absorbent les émissions de carbone. Inversement, le changement climatique accélère la perte de biodiversité, créant un cercle vicieux. Il ne faut donc pas douter de notre dépendance à l'égard des divers écosystèmes pour prospérer, sinon survivre.

Les contributions implicites de chaque espèce dans nos économies ont également une grande portée : leurs rôles peuvent être considérés comme des "services" fournis gratuitement par la nature. Par exemple, la pollinisation artificielle coûterait environ 153 milliards d'euros par an, générant des coûts de main-d'œuvre et des coûts technologiques dépassant largement toute viabilité économique. Pourtant, les espèces disparaissent rapidement, mettant en danger ces services et menaçant l'intégrité humaine. Bien que cette situation n'ait pas encore attiré autant l'attention politique et médiatique que les préoccupations tout aussi difficiles liées au changement climatique, de plus en plus d'analyses commencent à mettre en évidence le taux de déclin des espèces et sa menace inhérente pour l'humanité.

En tant qu'entreprise qui, au cours des cinq dernières années, a pris des décisions importantes dans la lutte contre le changement climatique, nous sommes convaincus que la préservation de la biodiversité exige un engagement collectif tout aussi large de toutes les parties prenantes : des acteurs du secteur privé, y compris les institutions financières, aux gouvernements, ONG et société civile.

La perte potentielle de services écologiques clés met en danger non seulement les populations mais aussi certaines entreprises qui en dépendent et peut donc devenir une préoccupation pour les investisseurs. La capacité des investisseurs à comprendre et à cartographier ces risques potentiels leur permettrait d'identifier les opportunités et, ce faisant, de soutenir des solutions plutôt que des pratiques commerciales non durables sur le plan environnemental.

C'est pourquoi AXA a décidé en 2018, dans le cadre du projet " Act4Nature ", d'étudier cette question, en procédant à une analyse de notre exposition aux risques et opportunités liés à la biodiversité dans nos activités d'assurance et de placement. En 2019, nous avons décidé de soutenir l'élaboration de ce rapport par le WWF, qui est une première tentative de dresser la carte des initiatives existantes et d'appeler à une nouvelle collaboration public-privé.

Les assureurs, en leur qualité de porteurs de risques, peuvent mettre à profit leur expertise pour fournir des solutions. Nous avons également un rôle important à jouer en nous engageant auprès de la communauté financière, notamment dans les secteurs et les entreprises qui s'engagent dans une "transition" vers des activités plus durables. Ayant été parmi les premiers grands investisseurs institutionnels engagés dans la lutte contre le changement climatique, nous savons que le secteur financier ne peut pas conduire seul un changement durable : opérer dans un environnement prévisible,

s'appuyer sur des méthodologies robustes et harmonisées, utiliser des définitions scientifiques claires et être capable d'avoir une "profondeur d'investissement" suffisante pour transférer progressivement les financements vers les secteurs ciblés sont essentiels pour garantir un impact positif à long terme. C'est la seule façon d'éviter de générer des effets binaires et procycliques. Une vision prospective et dynamique sera également essentielle pour éviter les pièges des approches statiques.

Enfin, l'adoption par les gouvernements d'objectifs internationaux en matière de biodiversité fondés sur des données scientifiques peut contribuer à clarifier davantage les choses. Les aspirations générales ne suffiront pas à produire des résultats tangibles. Ce n'est qu'alors, si ces objectifs sont suffisamment clairs, que les entreprises, les institutions financières et les organisations de la société civile pourront tenter de traduire ces objectifs de conservation de la nature en stratégies d'investissement.

Nous sommes heureux d'avoir, grâce à la mission qui nous a été confiée par le Ministère français de l'Environnement, l'opportunité de partager notre expérience et nos connaissances en matière d'investissement responsable et d'assurance avec WWF, une ONG leader mondial dans la lutte pour la préservation de la biodiversité. Nous sommes conscients qu'il ne s'agit là que du point de départ d'un long voyage qui nécessitera une collaboration, un dialogue et une mobilisation beaucoup plus larges des gouvernements, du secteur privé, des organisations internationales, des régulateurs et de la société civile. Il est essentiel que nous renforçons la prise de conscience collective et la volonté d'agir.

Thomas Buberl,
DG, AXA Group

RESUME ET RECOMMANDATIONS

1. COMPRENDRE LE TABLEAU D'ENSEMBLE : AU-DELÀ DU CLIMAT, LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PEUVENT ÊTRE EXPOSÉES À LA "BANQUEROUTE" DE LA NATURE

La nature se dégrade actuellement à un rythme et à une échelle sans précédent. Au cours des 50 dernières années, le taux de perte de nature à l'échelle mondiale a augmenté de façon spectaculaire, ce qui a entraîné une crise environnementale mondiale. La dégradation des écosystèmes naturels de notre planète, tels que les océans ou les écosystèmes terrestres, compromet sa capacité à fournir des biens et services vitaux qui permettent à nos économies de prospérer.

Outrepasser les limites écologiques de notre planète peut également mettre en péril la rentabilité de certains investissements. Certains rendements financiers sont inextricablement liés à la nature en raison des dépendances et des impacts des activités économiques qu'ils financent. Par exemple, une société pharmaceutique européenne a perdu près de 40 % de sa capitalisation boursière en moins d'un an, entraînant des pertes pour ses actionnaires se chiffrant en milliards de dollars, après l'acquisition d'une société agrochimique accusée de nuire aux populations d'abeilles et confrontée à de multiples affaires sanitaires.

LE CLIMAT N'EST PAS LA SEULE PIÈCE DU "PUZZLE" QUE CONSTITUE LA NATURE POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES.

Les préoccupations concernant les menaces liées à l'environnement, à commencer par les risques financiers liés au climat, vont grandissant. Depuis le lancement de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), un nombre croissant de décideurs reconnaissent l'importance du changement climatique pour les institutions financières. La mobilisation généralisée des entreprises et des institutions financières sur le climat peut inspirer des initiatives similaires pour aborder d'autres questions liées à la nature telles que la biodiversité ; mais reproduire systématiquement la même approche n'est pas la solution. En l'occurrence, il pourrait être utile de faire le bilan de cette approche et de passer à une stratégie plus intégrée et efficace : investir dans les pays, les entreprises et les projets qui soutiennent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, une société d'avantage orientée vers les enjeux de santé, plus juste et plus résiliente : et ainsi les accompagner.

SI ON DEVAIT EVALUER LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE DES OCEANS, SE CLASSERAIT 7e DES 10 MEILLEURES ECONOMIES DU MONDE, AVEC UNE VALEUR ANNUELLE

RECOMMANDATION 1

Nous recommandons de lancer **un Groupe de Travail sur le reporting sur les Impacts sur la nature**, afin de créer les conditions d'une transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité. Les institutions financières ont un rôle de leadership important à jouer pour soutenir la sensibilisation et la prise de décision en matière de perte de biodiversité. Toutefois, pour parvenir à un changement significatif, il est indispensable de mettre en place une large coalition réunissant tout l'éventail des acteurs qui font partie de la question et de la solution. Avec ce groupe de travail, nous recommandons de favoriser un dialogue ouvert avec les secteurs privé et public, y compris les décideurs, dans le but de promouvoir l'engagement intersectoriel et transfrontalier.

Ce Groupe de Travail devrait identifier et analyser les activités commerciales qui ont un impact matériel sur la biodiversité ainsi que les activités ayant un potentiel de « transition » pour soutenir la protection et la restauration de la biodiversité. Cette analyse devrait veiller à éviter les écueils qui entraveraient les efforts de transition plutôt que de les encourager, tels que : générer des effets procycliques en ne mettant en évidence que les activités de niche, ou créer des mécanismes d'exclusion rapides et incontrôlés qui entraîneraient des désinvestissements soudains des entreprises à un moment où elles doivent investir sur leurs efforts de transition.

2. RELEVER LES ENJEUX ASSOCIÉS À LA DÉGRADATION DE LA NATURE - ET AUX POSSIBILITÉS POUR LA PROTÉGER

L'identification des impacts sur la nature est un point de départ essentiel pour les analyser, les gérer et en rendre compte. A cette fin, le rapport suivant propose d'examiner les cadres existants pour comprendre la dépendance des entreprises à l'égard des services écosystémiques et leurs impacts sur la nature, afin de fournir aux institutions financières un aperçu des initiatives existantes.

L'ABSENCE DE MÉTHODOLOGIES MATURES ET EFFICACES EMPÊCHE LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES D'AVOIR UNE VISION GLOBALE DES IMPACTS SUR LA NATURE

RECOMMANDATION 2

Afin d'améliorer les méthodologies, nous demandons instamment **aux agences de notation extra-financières** de veiller à ce que les considérations importantes relatives à la biodiversité soient prises en compte dans leurs critères ESG et leurs méthodologies de notation. Nous conseillons également aux gouvernements d'aider à structurer le marché des agences de notation extra-financières par le biais de processus d'accréditation plus rigoureux.

Le Groupe de Travail devrait examiner la meilleure façon d'**intégrer la mesure de l'impact sur la biodiversité dans les cadres existants sur les changements climatiques et les critères ESG**, sans créer un nouveau cadre distinct, ce qui risquerait de créer une complexité excessive et d'entraver la mobilisation au lieu de l'encourager. En ce qui concerne les données disponibles, nous demandons aux gouvernements de créer les conditions nécessaires pour faciliter l'harmonisation des données relatives à la biodiversité, par exemple en développant des **plateformes open source, qui contiendraient des informations sur le plan de transition des acteurs privés et publics**.

**À COURT TERME,
LES AGENCES DE
NOTATION EXTRA-
FINANCIÈRES
JOUENT UN RÔLE
CENTRAL DANS
L'INTÉGRATION ET
L'HARMONISATION
DES MÉTHODES
ET Outils
D'ÉVALUATION**

L'absence de données exactes, complètes et adaptées sur la nature ne permettent pas aux institutions financières d'élaborer des stratégies d'investissement qui en tiennent compte, et de collaborer efficacement avec les entreprises. Alors que des outils d'analyse sectorielle et géographique des actifs font leur apparition, les sociétés non financières présentent un déficit de connaissances sur leur chaîne de valeur. Cela ne leur permet pas de suivre leur relation d'impact et de dépendance vis à vis de la nature de manière exhaustive et, par conséquent, de fournir aux institutions financières des données fiables et utiles.

A court terme, les institutions financières peuvent utiliser les notations et les informations fournies par les agences extra-financières qui sont censées avoir des bases de données plus larges, ainsi que des indicateurs et des méthodes d'évaluation plus avancées. Ces méthodologies sont en grande partie hétérogènes, et il est peu probable qu'elles fournissent des informations normalisées et comparables. A long terme, l'élaboration d'indicateurs de mesure complète et de pratiques communes pour en rendre compte devrait être encouragée, soit par les acteurs du marché et les agences de notation financière, soit par les régulateurs, soit par de nouvelles formes de collaboration.

RECOMMANDATION 3

Le Groupe de travail devrait inclure des investisseurs institutionnels et **élaborer un cadre permettant aux investisseurs d'analyser les risques liés à la biodiversité et de collaborer avec les entreprises dans lesquelles ils investissent, en particulier dans les secteurs qui peuvent être les plus préjudiciables à la biodiversité.** Ce cadre devrait promouvoir un dialogue direct avec les entreprises sur la transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité et l'établissement de reporting appropriés.

Il existe également des possibilités prometteuses pour les institutions financières de répondre aux attentes sociétale croissante en matière de conservation de la nature. Parmi celles-ci figurent le potentiel de nouveaux produits financiers, de projets d'investissements et de nouveaux marchés, ainsi que les avantages des précurseurs. Les solutions de financement public-privé peuvent jouer un rôle décisif pour combler le fossé de plus en plus profond entre la nécessité de nouveaux investissements pour protéger la nature et les flux actuels de capitaux.

LE BIOFIN ESTIME QUE LES BESOINS DES FLUX FINANCIERS POUR PROTÉGER LA NATURE S'ÉLEVENT À 440 MILLIARDS DE DOLLARS US

RECOMMANDATION 4

Nous proposons que les gouvernements créent les conditions d'un dialogue continu et constructif entre les autorités publiques et l'ensemble des acteurs du secteur privé concernés par ces questions en vue de répondre à la demande croissante de la société pour la conservation de la nature. Cela devrait inclure des initiatives spécifiques de sensibilisation du public, notamment, par exemple, **la labellisation des produits financiers ayant un effet positif sur la nature.**

3. EXPLORER UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA SOUTENABILITE : PRENDRE EN COMPTE LES LIMITES ÉCOLOGIQUES DANS LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Les approches permettant d'intégrer les risques et les opportunités relatifs à la nature dans les stratégies des institutions financières peuvent s'avérer insuffisantes pour préserver les limites écologiques de la biosphère et garantir sa résilience. En effet, dans ces approches, la mitigation des pressions n'est ni systématique, ni conçue pour s'adapter au fonctionnement des écosystèmes. De nouvelles approches écologiques sont nécessaires pour intégrer les enjeux de nature de manière plus systématique dans les institutions financières. Dans le domaine climatique, des initiatives comparables – à savoir les travaux portant sur l'alignement des portefeuilles financiers sur l'Accord de Paris – ont déjà suscité un fort intérêt de la part des acteurs de la société civile et des organisations publiques et privées. De nombreuses institutions financières travaillent actuellement dans cette perspective sur les sujets de nature, dans une optique d'apprentissage par l'expérimentation.

RECOMMANDATION 5

Les gouvernements devraient établir des priorités claires dans ce domaine de la protection de la biodiversité, particulièrement étendu et systémique, et ils devraient encourager l'ensemble des acteurs (privés et publics) concernés par ces questions à participer à cet effort. Les gouvernements devraient donner de la visibilité aux acteurs économiques par rapport aux domaines les plus sensibles et où les efforts de transition sont les plus urgents à déclencher.

S'assurer que les activités financières sont compatibles avec la viabilité de la biosphère est un enjeu majeur. Dans cette perspective, trois champs d'investigation peuvent être identifiés : 1) comprendre, caractériser, quantifier et suivre les impacts sur la nature des activités que les investisseurs financent, 2) définir les niveaux d'impacts qui permettent de garantir les fonctionnalités écologiques et la résilience des écosystèmes, et 3) piloter les activités des entreprises et des institutions financières de manière à respecter ces niveaux d'impacts.

Deux voies complémentaires apparaissent pour intégrer ces considérations dans les stratégies d'investissement. La première voie, déjà largement enclenchée, concerne les entreprises de l'économie réelle. Elle consiste pour ces acteurs à mesurer leurs impacts, définir les limites écologiques légitimes par rapport à leur activité, et à mettre ces informations à la disposition des investisseurs. La deuxième voie, qui n'en est qu'à ses débuts, mobilise plus spécifiquement les institutions financières. Elle suppose que ces dernières mesurent elles-mêmes les impacts de leurs portefeuilles financiers sur la nature, et définissent les limites écologiques qui leurs sont associées.

RAPPORT

Ce rapport a été commandé par le Ministère français de l'Environnement (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) pour examen lors de la réunion des Ministres de l'Environnement du G7 en mai 2019. Le présent document est une traduction des éditos, du résumé et des recommandations. Le rapport complet est disponible en anglais sur le site du WWF France.

Ce rapport a été réalisé par le WWF France, avec les apports et la relecture attentive d'AXA.

Il s'appuie sur l'analyse de la littérature disponible actuelle et pertinente et sur 23 entretiens menés de février à mars 2019.

AXA et WWF France ont coproduit et soutiennent les recommandations.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier les personnes qui ont aimablement accepté de partager leur expertise et leurs points de vue pour éclairer ce rapport :

Julien Calas, Anne Chetaille, Guillaume Chiron, Odile Conchou, Naig Cozannet, Aurélien Guingand, Gilles Kleitz (Agence Française de Développement, AFD), Alexandre Rambaud (AgroParisTech), Sylvain Goupille (Athelia), Julie Ansidei, Maryline Dutreuil-Bouhignac (Autorité des marchés financiers, AMF), Fabien Quétier (Biotope), Julie Miller (BNP Paribas), Robert-Alexandre Poujade (BNP Paribas), Elise Bouffies (Carrefour), Harold Levrel (CIRED), Joshua Berger (CDC Biodiversité), Eric Campos (Crédit Agricole), Damien Friot (Ecometrics), Claire Varret (Electricité de France, EDF), Sylvie Gillet, Nadine Laurent (Entreprises pour l'Environnement, EPE), Pierre Yves Le Stradic (Ethifinance), Johan Lammerant, Anne-Marie Bor (EU Business @ Biodiversity Platform), Jean-Louis Weber (Ecole Normale Supérieure de Lyon), Benoit Lallemand, Ludovic Suttor-Sorel (Finance Watch), Thuy-Tien Gluck (HSBC), Gautier Quéru (Mirova), Clément Chenost, Oriane Plédran (Moringa), Katia Karousakis, Geraldine Ang (Organisation for Economic Co-operation and Development, OECD), Richard Mattison (Trucost) and Coline Jacobs, Géraldine Petit (Veolia).

Nous tenons également à remercier le Ministère de la Transition écologique et solidaire de nous avoir chargé de préparer ce rapport et de l'avoir soutenu tout au long du projet.

Les auteurs de ce rapport, Hugo Bluet, Ciprian Ionescu, remercient également Renaud Lapeyre, Jochen Krimphoff et Marine Braud du WWF France pour leurs précieux conseils, ainsi que la Fondation MAVA pour son soutien au travail du WWF France sur le capital naturel. Enfin, un grand merci à Sabrina Müller et Emma Gnidula qui ont aidé tout au long du projet et sans qui la publication d'un tel rapport aurait été impossible en si peu de temps.

